

Renseignements importants à l'intention des représentants d'école

Les classes albertaines comptent un trop grand nombre d'élèves; de plus, les appuis essentiels à une inclusion réussie font défaut.



Il faut informer les députés provinciaux des conditions d'apprentissage dans vos classes!

L'ATA a mis sur pied une activité concertée visant à attirer l'attention des députés provinciaux sur la nécessité de réduire l'effectif des classes et de fournir davantage de ressources pour appuyer l'inclusion et composer avec la complexité des besoins.



Veillez prendre les dispositions nécessaires pour que vos enseignants puissent consacrer quelques minutes à la rédaction d'une courte lettre à leur député provincial.

DIRECTIVES—Demandez aux enseignants de vous remettre leur

lettre. Rassemblez les lettres et apportez-les à la prochaine rencontre du conseil administratif de votre section locale ou du conseil des représentants d'école. Ensuite, le président ou un autre représentant de votre section locale s'assurera qu'elles parviennent à Barnett House à Edmonton, d'où elles seront postées aux bureaux des députés provinciaux.

Les enseignants qui connaissent le nom de leur député provincial devraient l'inclure au dos de la lettre. On demande aux enseignants d'écrire au député provincial représentant la région où se trouve leur domicile, et non la région où se situe l'école où ils enseignent. Sinon, ils peuvent fournir leur code postal et un membre du personnel de l'ATA se chargera de trouver le nom de leur député provincial. On peut trouver le nom de son député provincial en ligne à l'adresse streetkey.elections.ab.ca.

Votre participation contribuera à maintenir l'éducation publique parmi les priorités de nos représentants élus. Merci de votre soutien.

Conseils pratiques à l'intention des enseignants :

- Soyez concis et tenez-vous-en aux faits.
- Décrivez votre situation. Quels sont les obstacles auxquels vous et vos élèves devez faire face?
- Tentez d'adopter une approche constructive en formulant vos revendications sans être trop critique.
- **Gardez à l'esprit les responsabilités qui vous incombent selon le Code de conduite professionnelle : ne critiquez ni vos collègues ni votre employeur.**
- Respectez le droit à la vie privée des élèves : exprimez-vous en termes généraux en ce qui a trait à la complexité et évitez de fournir des renseignements pouvant servir à établir l'identité de certains élèves.
- Vous n'êtes pas dans l'obligation de nommer l'école ou le conseil scolaire où vous travaillez.

Il est possible que des directions d'école ou dirigeants de conseil scolaire émettent des réserves concernant cette activité.

Veillez leur faire part de ce qui suit :

- L'objectif de cette démarche est de revendiquer un financement accru et de meilleures conditions d'apprentissage pour les élèves de votre école.
- Les défis à relever ne se posent pas uniquement dans votre école. D'autres écoles et conseils scolaires partout dans la province doivent également y faire face.
- Il est conseillé aux enseignants de revendiquer de meilleures conditions pour les élèves tout en évitant de critiquer leurs collègues ou leur employeur.



Classes complexes et pleines à craquer

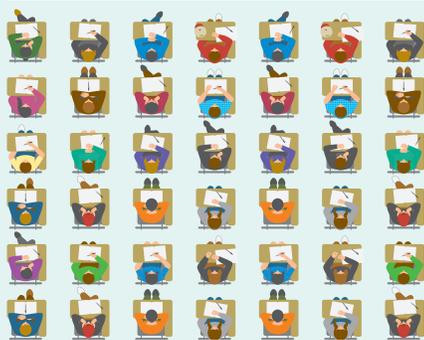
L'Alberta s'est dotée d'un système d'éducation publique de renommée mondiale. Nos enseignants et les autres membres du personnel de nos écoles travaillent sans relâche pour créer des occasions d'apprentissage de premier ordre. Malheureusement, les élèves et les enseignants ne reçoivent pas tout le soutien voulu. Par conséquent, un trop grand nombre d'enfants passent entre les mailles du filet.

La clé d'un APPRENTISSAGE OPTIMAL consiste à garantir pour le bien des élèves et des enseignants, un nombre raisonnable d'élèves par classe et un soutien aux élèves ayant des besoins d'apprentissage particuliers.

Il y a déjà 14 ans que le gouvernement s'est engagé à s'attaquer au problème¹. Et pourtant, le nombre d'élèves par classe a *augmenté* depuis.

Effectif des classes

L'effectif de **80 %** des classes de la maternelle à la 3^e année dépasse l'objectif fixé¹.



65 % des Albertains croient que le nombre d'élèves par classe est **trop élevé**².

82 % des Albertains seraient en faveur d'un financement accru **permettant de réduire l'effectif des classes**².

Composition des classes



Comparativement aux classes ailleurs dans le monde, il est deux fois plus probable de trouver, dans les classes albertaines,

- un nombre considérable **d'élèves ayant des besoins particuliers** et/ou qui apprennent dans une langue autre que leur langue maternelle (ALS).



Bien que le nombre d'élèves par classe puisse être moins élevé en milieu rural, une même classe peut souvent regrouper des élèves de plusieurs niveaux scolaires qui suivent différents cours **correspondant à différents programmes d'études, et ce, en même temps.**

Besoins particuliers

50 conseils scolaires

ont engagé des dépenses liées au soutien des élèves ayant des besoins particuliers dont le montant **excédait** celui du financement reçu.

Ce dépassement représente un manque à gagner total de **119 M\$**.

Malgré cela, les enseignants rapportent que **de nombreux élèves ne reçoivent pas le soutien nécessaire**.

6 Albertains sur **10**

continuent d'exprimer une certaine préoccupation quant à la possibilité pour les **élèves ayant des besoins particuliers** ou les apprenants de l'anglais d'obtenir du soutien dans la salle de classe².

77 % des Albertains seraient **en faveur d'un financement accru** permettant de mieux répondre à ces besoins d'apprentissage².



¹ <https://open.alberta.ca/opendata/class-size-by-school-year-jurisdiction-and-grade-alberta>

² Sondage d'opinion interne de l'ATA mené auprès du public par Environics Research (février 2019).